

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1154 portant autorisation de transfert des restes mortels du soldat Mignot (L.).

n° 1154

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 septembre 1953

Numéro JO
n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro
1 octobre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels du soldat Mignot (Léon), décédé à Djibouti le 4 avril 1953, et actuellement entreposés au dépositaire du cimetière de Djibouti, seront transférés au cimetière de Picauville (Manche). Les dépenses occasionnées par le transfert des restes mortels du défunt jusqu'au lieu de l'inhumation seront supportées par le budget de l'État (Secrétariat à l'Air).